

LABALETTE

Depuis 1971 septembre 2014 / 3€20 N°177

Pollution de l'air, des sociétés face au mur

www.amisdelaterre.org



Les Amis
de la Terre

Retour sur le festival Terre d'aucune mine



« Beaucoup sont venus avec l'idée « Pas de mine d'or chez nous » et sont repartis en disant « Ni ici, ni ailleurs ! » »

PAS BESOIN DE MINES D'OR, ON A L'OR VERT !!! C'EST DURABLE



© J. De

26 juillet : succès pour la journée contre l'extractivisme en Creuse

À l'occasion de la journée mondiale contre l'extractivisme, le collectif contre le permis exclusif de recherche (PER) de Villeranges (Corrèze) accordé par Arnaud Montebourg – alors ministre du Redressement productif – à la Société Cominor (cf article dans La Baleine N°175) a organisé à Lussat (Corrèze) une journée d'information et de mobilisation.

Ce fut un succès incontestable. La journée a été ponctuée de moments sérieux : conférences, débats, informations sur l'avancée de la lutte locale, témoignages d'autres collectifs en lutte en France métropolitaine et en Guyane, etc. et de moments festifs : démonstrations d'artisanat local, concerts, bal folk.

Les Amis de la Terre Limousin ont tenu un stand très visité par la population locale peu habituée à ce genre de manifestation. Le film des Amis de la Terre « Terres de schiste » a été projeté 2 fois et à chaque séance le barnum était plein !

Beaucoup d'habitants des communes environnantes étaient arrivés avec l'idée « Pas de mine d'or chez nous » et sont repartis en disant « Ni ici, ni ailleurs ! ». Au-delà des combats factuels, c'est évidemment ce changement de mode de pensée qui est le grand challenge de notre action militante !

Aujourd'hui, Cominor est sur le point de commencer les « études ». Une chaîne de vigilance a été mise en place sur le terrain. Vacances ou pas, la mobilisation ne faiblit pas malgré les tentatives de l'exploitant de rassurer la population en affirmant que des études n'engagent à rien... Qui peut y croire ?

EDITO

Le changement climatique, c'est maintenant !

Le constat est dramatique. De nouvelles études le démontrent, 2013 a été l'année de tous les records. La concentration de CO₂ dans l'atmosphère a continué d'augmenter, les températures sont parmi les plus chaudes jamais recensées, la température et le niveau des océans continuent leurs inexorables ascensions, le nombre de phénomènes climatiques extrêmes est au plus haut... La liste est longue et la situation est aussi catastrophique que la politique de notre gouvernement. Plus besoin de nouvelles preuves alors que nous sommes en plein débat parlementaire sur la nouvelle Loi de transition énergétique. Euh, pardon, sur la nouvelle Loi de trahison énergétique plutôt.

L'exemplarité et la cohérence des politiques publiques affichée par nos dirigeants ne sont évidemment qu'un leurre. Qu'on ne s'y méprenne pas, les fausses solutions existent, et ils sont bien décidés à tout faire pour nous y précipiter. Les lobbies sont en ordre de marche pour soutenir le nucléaire, nous faire passer la biologie de synthèse pour naturelle et bien sûr ne rien

faire pour lutter contre la pollution de l'air et le dérèglement climatique.

Loin du changement indispensable de paradigme et de la révolution écologique et sociale dans laquelle il faudrait jeter toutes nos forces et notre intelligence, des trésors d'imagination sont déployés afin d'enterrer tout espoir.

Nous devons nous poser les bonnes questions. Qu'est-ce qu'être un être humain alors que toutes les formes de vie sont en déclin ?

Un dilemme s'oppose à nous. Sa beauté réside dans le fait que nous devons réimaginer chacune de nos actions. Il n'y a pas une seule chose que nous fabriquons ou un seul système qui ne nécessite une refonte complète.

Il y a donc deux façons de voir les choses. La première consiste à s'avouer battu, à se contenter de dénoncer et de se révolter après le grand méchant qu'est le système capitaliste. La deuxième quant à elle consiste à ne pas renier ce constat mais à

s'en servir pour rebondir. L'occasion est unique et nous pouvons même considérer que tout ça est formidable parce que cette génération va devoir complètement changer le monde.

Il faut tout réinventer : la mobilité, l'énergie, la gouvernance, le rapport à l'autre... Travaillons à la mise en place des sociétés soutenables pour lesquelles nous militons.

Nous devons nous unir autour de l'idée très différente qu'est celle de la transition et développer de nouveaux modes d'action. Pour cela, il faut faire émerger une nouvelle génération militante qui saura marcher sur ses deux pieds. D'un côté, la dénonciation, l'expertise, le plaidoyer, l'action directe non-violente. De l'autre, le développement et le soutien aux alternatives.

Avançons pas à pas, recréons du rapport de force jusqu'à atteindre la masse critique qui fera tout basculer...

FLORENT COMPAIN

Président des Amis de la Terre France

SOMMAIRE

2 > ACTIONS

Retour sur le festival Terre d'aucune mine

4 > VIE ASSOCIATIVE

Débat stratégique, les premiers jalons sont posés

5-7 > FRANCE

Transition énergétique : récupération des mots, mort des idées

Alternatives : moi citoyen, moi citoyenne, j'engage la transition citoyenne !

Demandons à l'ONU d'adopter un traité d'interdiction des armes nucléaires

Salon international du nucléaire : parce qu'il y a de quoi être fiers ?

Opération Foyers témoins, premiers retours positifs

Focus sur le site « Produits pour la vie »

8 > INTERNATIONAL

Scandale chez Ecover avec la biologie synthétique

Prix Pinocchio, l'appel à vote ouvert le 9 octobre !

9-14 > DOSSIER > POLLUTION DE L'AIR, DES SOCIÉTÉS FACE AU MUR

La pollution de l'air : réagir à l'inaction des pouvoirs publics

Une décennie de combats juridiques contre la pollution de l'air à Paris

La situation critique des particules fines

Transports : l'air pur nos montagnes ?

Des solutions envisagées

Particules fines, menaces sur la santé

Dans les Alpes, la lutte contre la pollution a un train de retard

15 > MOBILISATION

Les Amis de la Terre Jeunes vous donnent rendez-vous pour préparer Paris 2015

> COIN DES LIVRES

Négociations Tafta-Ceta : déjà une première victime

16 > PRATIQUES

Présent simple, un film sur l'autonomie créatrice

> ON AIME !

Altermondes, le média citoyen qui se réinvente

LA BALEINE A BESOIN DE VOUS !



Sans le soutien de ses lecteurs, des adhérents des Amis de la Terre et de ses abonnés, la Baleine ne peut pas exister ! Pour nous soutenir, adhérez aux Amis de la Terre, abonnez-vous, abonnez vos amis ! Merci.

www.amisdelaterre.org/adherer

Le Courrier de La Baleine n°177

« Se ranger du côté des baleines n'est pas une position aussi légère qu'il peut le sembler de prime abord. »

Septembre 2014 • n° CPPAP : 0317 G86222 - ISSN 1969 - 9212

Dans ce numéro, les abonnés retrouveront un bulletin d'adhésion/abonnement aux Amis de la Terre.

Directeur de la publication Florent Compain **Rédactrice en chef** Caroline Prak **Rédacteurs** Les Amis de la Terre Côte d'Or, Les Amis de la Terre Haute-Savoie, Les Amis de la Terre Savoie, Léa Alletz, Christian Berdot, Louis Cofflard, Stéphane Champavert, Eric Faïsse, Robin Guns des Amis de la Terre Belgique, Clémence Hutin, Martine Laplante, Camille Lecomte, Charlotte Mijéon, Philippe Perrin, Malika Peyraut, Juliette Renaud. **Remerciements** Patrick Bastien, Philippe Collet, Cyrielle Den Hartigh, Alexandre Devos, Patricia Jarno, Stéphane Dupas, Daniel Ibanez, Lorelei Limousin **Communication, relations presse** Caroline Prak • caroline.prak@amisdelaterre.org

Les Amis de la Terre France 2B rue Jules Ferry 93100 Montreuil • secretariat@amisdelaterre.org • 01 48 51 32 22 • www.amisdelaterre.org



Débat stratégique

Les premiers jalons sont posés

La troisième rencontre organisée dans le cadre du débat stratégique des Amis de la Terre s'est tenue du 11 au 14 juillet à Bagnolet (Seine-St-Denis). L'occasion de poursuivre les discussions et de finaliser les propositions issues du débat.

Suite au constat fait pendant nos deux Assemblées fédérales (AF) de 2013, l'une statutaire et l'autre extraordinaire, les adhérents et groupes locaux ont voté pour la tenue d'un débat stratégique au sein de notre fédération. Ce processus ouvert à l'extérieur a pour objectif de faire des Amis de la Terre une association écologiste de masse, radicale et pragmatique.

Cet ambitieux projet respectant nos valeurs et notre charte a été lancé en début d'année et se prolongera jusqu'au premier trimestre 2015 par respect de nos statuts actuels et pour que tous nos adhérents puissent participer et s'en informer.

De nombreux volontaires que nous remercions ont participé aux 7 journées de débats et d'échanges qui ont déjà eu lieu cette année, d'autres ne pouvant être présents s'impliquent par des contributions écrites. Le travail fourni nous a fait déjà prendre deux décisions lors de l'AF de mai à savoir l'adhésion à prix libre et la création d'un groupe jeune. Par ailleurs, un groupe sur l'accueil des nouveaux adhérents s'est naturellement et spontanément constitué.

Les discussions lors de ces réunions et notamment en juillet avec des intervenants extérieurs, se sont structurées autour de quatre axes :

- **1) La définition de campagnes prioritaires** au niveau national pour les 3 prochaines années. Un consensus se dessine sur la nécessité de concentrer les moyens pour plus d'efficacité – ce qui n'exclut pas d'autres campagnes plus locales, circonstancielles.
- **2) La recherche d'autres axes prioritaires** à retenir ; il s'agit d'actions considérées comme importantes mais qui ne sont pas des campagnes.
- **3) Les modalités d'organisation des Amis de la Terre** : le débat a porté sur le type de groupes qu'il convient d'avoir aux AT, en complément des groupes locaux : groupes thématiques, groupes fonctionnels, groupes d'affinités, et leur organisation.
- **4) Les modalités de fonctionnement des AT** : elles portent sur les instances nationales (conseil, bureau, autres instances possibles comme une coordination des groupes locaux ou un conseil « des sages »), la coordination, les modalités de vote et de représentation des adhérents, le fonctionnement de l'équipe salariée.

Une boîte à idées

De nombreuses pistes de travail sont apparues pour améliorer notre visibilité et assouplir notre fonctionnement sans renoncer à nos fondamentaux. Parmi elles, la position pour des sociétés soutenables à proposer sous forme de brochure, la création d'un groupe juridique, la publication d'un dictionnaire de l'écologie radicale, le développement de la formation et de l'expertise citoyenne, les modalités de vote et de représentation lors des assemblées, les règles d'éligibilités et de renouvellement par tiers du Conseil fédéral, la durée du mandat des membres au nombre à définir, etc. Tout n'a pas été acté, voté ou tranché bien au contraire. Les mêmes participants vont soumettre aux adhérents des propositions écrites et structurées, ainsi surveillez votre courrier : de nombreux documents, des propositions statutaires, le résumé des débats arriveront en même temps que ce nouvel opus de La Baleine.

Le processus est encore en cours, comprenez que tout est amendable jusqu'à la date de notre future assemblée fixée à la fin janvier 2015 mais il est évident que nous ne pouvons remettre en cause certains choix faits et le temps passé à plusieurs.

Rendez-vous les 24 et 25 janvier prochains pour conclure cette démarche qui devrait nous permettre d'être en ordre de marche pour l'échéance incontournable de la COP21 où nos nombreux partenaires internationaux souhaitent nous y voir force de proposition et pourquoi pas leader de la mobilisation.



Gilles Lemaire et Christophe Aguiton d'Attac France ainsi qu'Hervé Kempf de Reporterre ont animé présentations et débats inspirants.



Le débat stratégique s'est tenu adurant 4 jours mêlant réunions studieuses, présentations et moments conviviaux. Merci à tous !

Opération foyers témoins

De premiers retours positifs : moins de déchets, c'est possible !

Les Amis de la Terre suivent des foyers qui s'engagent à adopter des pratiques pour réduire le volume de leurs déchets, par la prévention, la réparation, la récupération. Premier bilan.

Réduire sa production de déchets, au fond tout le monde en a envie car moins de déchets, c'est moins de poubelle à sortir ! Mais comment faire ? Depuis 5 mois, les participants à l'opération « Foyers témoins » sont passés à l'action en privilégiant dès que possible la réparation, l'achat d'occasion et l'entretien de leurs objets. Les premiers résultats sont concluants : quand un Français produit en moyenne 50 kg de déchets par mois, il peut, grâce à des comportements responsables, réduire ce volume d'environ 7 kg !

L'achat d'occasion plébiscité, la réparation en bonne voie...

L'achat d'occasion a été le plus plébiscité. En évitant de consommer à outrance, les participants ont réussi à dénicher des biens utiles et de qualité. Une famille a par exemple acquis à Emmaüs un tabouret en guise de table de chevet. Les intérêts : un prix très raisonnable et un produit utilisé pour une nouvelle fonction.

Un bémol, pousser la porte d'un réparateur continue d'être compliqué... Tout d'abord, parce qu'en milieu rural les réparateurs sont de moins en moins nombreux ou encore parce que le prix des produits neufs est si bas que celui de la réparation paraît très élevé. Une bonne surprise néanmoins, les ateliers pour apprendre à réparer ses objets se développent et grâce aux bricoleurs bénévoles et à leurs bons conseils, de nombreux objets reprennent vie. Un ordinateur a ainsi été réparé, et 3 kg de déchets ont été évités. Réparer soi-même est une possibilité mais souvent les outils manquent. En sachant qu'une perceuse n'est utilisée que 12 minutes par an, Jocelyn qui participe à l'opération Foyers témoins a imaginé un système d'échange d'outils entre voisins. En plus d'éviter l'achat de nouveaux équipements, les habitants d'un quartier de Vendœuvre dans l'Aube pourront profiter des bons conseils, voire de l'aide, de leur voisin !



© Cyrielle den Hartigh.

Récupérer ses déchets et les transformer, c'est possible ! Ici, Cyrielle, qui fait partie d'un « Foyer témoin » transforme des palettes pour faire un poulailler... pour d'autres, ça peut être une table, etc.

Un pas en avant

La sociologue Valérie Guillard, s'intéresse aux nouvelles pratiques de consommation. Son hypothèse est que pour changer nos habitudes de consommation, il faut être capable de transgresser, d'outrepasser les normes sociales. Elle développe cette idée à partir de deux exemples. Le premier est celui des glaneurs qui se servent sur les trottoirs le jour des encombrants. En plus de risquer d'être considéré de « voleur » ou de « pauvre » par son voisinage, le glaneur outrepasser les règles d'hygiène ; le déposeur lui, s'affranchit de certaines normes sociales dans le sens où son geste n'est pas très écolo (mettre ses déchets sur le trottoir) ni solidaire

(il aurait pu les donner). Le second exemple développé par la sociologue est celui des cadeaux. Il existe une règle implicite, selon laquelle « un cadeau doit être neuf et se

« Une solution pour rompre cette logique de possession est la mutualisation. »

garde ». Or, au moment de Noël, de plus en plus de personnes revendent leurs cadeaux sur des sites comme Ebay ou le Bon coin. Une participante a réussi à s'affranchir du diktat social en achetant un bien d'occasion pour l'anniversaire de sa fille.

Des pratiques qui se développent et auxquelles adhèrent de plus en plus de consommateurs responsabilisés.

> LÉA ALLETZ

Campagne Modes de production et de consommation responsables

Retrouvez en ligne les gestes phare de l'opération Foyers témoins

L'opération « Foyers témoins » se déroule d'avril à novembre 2014.

Outre les témoignages de plusieurs foyers, elle propose un kit de mobilisation accessible à tous. Echanges de bons plan, agenda, conseils pratiques, bonnes adresses, vidéos sont à retrouver en ligne sur le site Produits pour la vie : un lien à partager !

<http://produitspouurlavie.org/foyers-temoins.php>

Nucléaire - Demandons à l'ONU d'adopter un Traité d'interdiction des armes nucléaires !

Les Amis de la Terre Côte-d'Or ont pris part, du 6 au 9 août 2014, au premier jeûne-action à DIJON-Valduc, campagne internationale organisée en commémoration d'Hiroshima et Nagasaki.

Cette première mobilisation a permis à nombre de Côte d'Oriens de découvrir que les armes atomiques françaises sont fabriquées et entretenues à seulement 45 km de Dijon, sur le site de Valduc. 32 personnes ont jeûné, dont 7 pendant trois jours et demi à Valduc, puis, sur deux places centrales de Dijon. Des centaines de tracts ont été distribués aux passants et les médias locaux ont bien relayé les actions. Le 8 août, les Dijonnais ont pu assister

à la projection du court-métrage «& a Fade to Grey» réalisée par Lydie Jean-Dit-Pannel, jeûneuse puis du film japonais « Pluie noire » de Shōhei Imamura. Le 9 août à midi, la rupture de jeûne a été célébrée dans les cuisines duciales de la Mairie de Dijon, en présence de 2 adjoints et d'un vice-président du Grand-Dijon.

Ce jeûne-action a été co-organisé par la Maison de Vigilance, le Réseau Sortir du Nucléaire, Armes nucléaires STOP, les Amis de la Terre Côte d'Or, MAN, le Mouvement de la Paix, Campagne mondiale ICAN et soutenu par Non-Violence XXI et le cinéma l'Eldorado.

Tous concernés !

La mobilisation prend de l'ampleur avec des manifestations à Paris, Saintes (Charente-Maritime), à Büchel (Allemagne) avec le blocage une trentaine d'heures de la base de l'OTAN ou encore à Burghfield (Angleterre) où des militants ont



« Les armes atomiques sont les seules armes de destruction massive qui ne sont pas encore interdites par les traités internationaux. »

déroulé 11 km d'écharpe rose devant l'usine d'armes nucléaires ! 16 000 bombes nucléaires sont actuellement en service, 2 000 sont en état d'alerte (96 en France) : elles peuvent être lancées en une quinzaine de minutes. Nous vivons ainsi à un quart d'heure de l'apocalypse, y compris par

accident ou par erreur comme

cela a déjà failli se produire de trop nombreuses fois ! Dénoncer, et arrêter cette insécurité nucléaire mondiale est une urgence.

En mai 2014 à l'ONU, les Etats l'ont tous affirmé :

il faut éliminer les armes nucléaires. Un Traité d'interdiction est proposé et doit être discuté à la 3^{ème} Conférence Internationale convoquée par l'Autriche à Vienne les 8 et 9 décembre 2014. Les 9 Etats nucléaires refu-

sent de participer s'opposant ainsi aux autres Etats du monde. Les armes atomiques sont pourtant les seules armes de destruction massive qui ne sont pas encore interdites par les traités internationaux. En Europe, seuls deux pays marginaux sont équipés de la bombe : la France et la Grande-Bretagne.

En 2015, nous commémorerons les 70 ans des bombar-



dements atomiques japonais. Il est plus que temps pour la France d'éliminer ses armes nucléaires et que la communauté internationale vote un Traité d'interdiction des armes nucléaires !

Inscrivez-vous pour l'un des Jeûne-Action 2015 !

> LES AMIS DE LA TERRE CÔTE D'OR

Signez les pétitions :

www.fsan.fr et www.icanw.org

Photos et vidéos :

www.sortirdunucleaire.org/Suivre-les-mobilisations

Salon international du nucléaire : parce qu'il y a de quoi être fiers ?

Du 14 au 16 octobre au Bourget se tiendra le premier salon international du nucléaire, le « World Nuclear Exhibition » (WNE). L'intention est sans équivoque : ce salon est « *the place to be* » pour développer votre portefeuille de contacts ! », peut-on apprendre sur son site web. Stands, débats et réunions d'affaires sont ainsi prévus pour offrir à l'industrie nucléaire française l'opportunité d'exporter son modèle industriel mortifère. Ironique chant du cygne quand on voit la situation délicate de cette industrie française à l'international.

Au WNE, on crée même de nouveaux concepts pour maquiller ce que d'aucuns

qualifieraient de lobbying : ainsi, Henri Proglio, Président-Directeur Général d'EDF animera une table ronde avec des personnalités du monde « politico-industriel ». Un concept qui n'a de sens que si l'on accepte l'immixtion de la filière nucléaire dans la sphère politique. Malheureusement la sémantique n'est pas innocente, et lorsque l'on s'aperçoit que quasiment un an après, exactement au même endroit, se tiendra la 21^{ème} conférence des Etats sur le changement climatique (COP21), le WNE devient un signal très préoccupant. Du salon du nucléaire à la promotion de l'énergie fissile pour lutter contre le changement climatique, il n'y a qu'un pas.

C'est pourquoi les Amis de la Terre, le Réseau « Sortir du nucléaire » et Attac se mobiliseront de multiples façons pour dénoncer ce salon, et notamment à Paris le samedi 11 octobre à 14h². Rejoignez-nous pour clamer haut et fort que notre véritable transition énergétique, climatique et sociale se fera sans lobbies ni fausses solutions !

> CHARLOTTE MIJÉON

Réseau Sortir du nucléaire

> MALIKA PEYRAUT

Les Amis de la Terre France

1/En français : « le lieu où il faut être. »

2/ Départ de la mobilisation à 14h le samedi 11 octobre place de la République, à Paris.

Transition énergétique Récupération des mots, mort des idées

Ségolène Royal le martèle, le projet de loi sur la programmation énergétique va engager la France sur les 15, 20, 30 prochaines années. Les Amis de la Terre s'interrogent : engager la France, oui, mais vers quoi ?

La réponse est simple, tout est dans le titre : « Projet de Loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte ». C'est tout bonnement le projet de Loi d'EDF, de GDF et d'AREVA, qui n'a qu'un seul objectif, celui de la croissance, mais verte bien sûr. On ressort le pot de peinture et on en met trois couches.

La transition énergétique est pour tous symbole de sobriété mais on pouvait s'y attendre, l'idée même de sobriété est enterrée en grande pompe (avec les déchets nucléaires ?) dans le projet de Loi. Pire, les lobbies ont ajouté au projet de Loi deux articles, qui sont apparus le jeudi 18 juin au soir, comme par magie après la présentation en Conseil des ministres et la conférence de presse de Ségolène Royal. Un de ces articles entérinait le projet CIGEO d'enfouissement en grande profondeur des déchets radioactifs à Bure dans la Meuse tandis que l'autre prévoyait la retranscription dans la Loi de la directive européenne EURATOM qui permet la mutualisation entre pays membres de l'UE de la gestion des déchets, c'est à dire, entre autres, les transports et le stockage.

Cette grande manœuvre des lobbies a été découverte et mise en lumière par les Amis de la Terre, scandalisés, puis relayée rapidement par d'autres organisations et

par la presse nous permettant de faire pression pour demander le retrait de l'article concernant CIGEO dans les 24 heures qui suivaient.

Mauvais présage pour la COP 21

Nos présences au Conseil national de la transition écologique (CNTE) et au Conseil économique, social et environnemental (CESE) ont, sur ce dossier, été décisives. Car si ces instances ne nous permettent pas d'obtenir de grandes avancées, elles ont au moins quelques avantages comme l'information et la lecture des rapports de force au sein de la société civile. Elles nous permettent aussi d'établir nos stratégies et doivent servir à construire des mobilisations pertinentes et efficaces.

La COP 21 en perspective, la France fait l'éloge de son exemplarité et ce texte de loi en serait le fer de lance. En réalité, il fait la promotion des techniques permettant aux multinationales de verrouiller leur domination sur nos modes de vie, qui nous condamnent à une impasse. La guerre de communication est déclarée, il s'agit d'une trahison énergétique. Nucléaire, agrobiocarburants, conflits

d'usages sur la biomasse, développement massif de l'incinération sous prétexte d'économie circulaire, plus de 40 milliards d'euros de cadeau à la voiture électrique, la liste est longue et engage la France dans une transition bien mensongère.

Premier émetteur de gaz à effets de serre, les transports sont royal-ment ignorés. Aucune mesure réelle en faveur du développement du transport collectif, absence totale du report modal, la voiture électrique serait la panacée. Il ne faudrait surtout pas remettre en cause le modèle actuel, la transition, ne l'oublions pas, c'est la croissance.

Les solutions, nous les connaissons. Ce sont la transition citoyenne, le développement des alternatives et la mobilisation. Gardons la COP 21 en ligne de mire comme un moyen de reconstruire un mouvement qui ira au-delà des échéances établies. À nous de recréer le rapport de force nécessaire à la transformation, la transition vers des sociétés soutenables.

➤ FLORENT COMPAIN

Président des Amis de la Terre France

« La guerre de communication est déclarée. Il s'agit d'une trahison énergétique. »

Alternatives

Moi citoyenne, moi citoyen, j'engage la transition citoyenne !

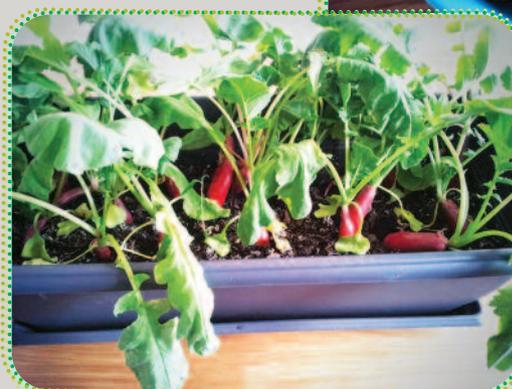
Les Amis de la Terre sont membres du Collectif pour la transition citoyenne et soutiennent la journée de la transition (qui a eu lieu le 27 septembre dernier), initiée par le collectif, partout en France. Pendant 3 mois, nous prenons aussi activement part à la campagne « **Moi citoyen, moi citoyenne** » qui vise à provoquer un déclic, à inciter, encourager et encourager ses proches, à prendre la voie du changement en commençant par un petit engagement.

Le choix des actes est vaste : rejoindre une des organisations du Collectif, consommer des produits sains et locaux, choisir un fournisseur d'énergie renouvelable, donner du sens à son argent, coopérer au lancement d'un média alternatif grand public, monter un projet de récupération et réparation, participer à la gouvernance de son entreprise, participer à la vie associative locale, etc.

Ce premier pas très concret peut être rendu visible et officialisé par une démarche rendue publique, via les réseaux sociaux notamment avec le hashtag #MoiCitoyen.

Pour en savoir plus :

rendez-vous sur www.moicitoyen.org



© Alexandre Devos

#MoiCitoyen je fais mes #graines et essaie de me #nourrir de mon #balcon par @DevosAlexandre via Twitter le 3 sept 2014.

Scandale chez Ecover

Non ! Un produit obtenu par génie génétique n'est pas « naturel » !

En mai dernier, le *New York Times* dévoilait le pot aux roses : Ecover avait l'intention de commercialiser un produit lessive contenant une huile obtenue par biologie de synthèse. En France, les Amis de la Terre montent au créneau pour dénoncer ce procédé.

La biologie de synthèse est le domaine de convergence de la biologie moléculaire, de la génomique, du génie génétique, des nanotechnologies et des technologies de l'information. Elle n'a plus rien à voir avec les manipulations génétiques archaïques de Grand-papa, ce que l'on appelle communément les « OGM ». C'est une forme extrême de génie génétique qui ouvre des possibilités et des risques énormes et insoupçonnés. L'ingrédient qu'Ecover et sa filiale Method auraient l'intention d'utiliser est une huile tirée d'algues synthétiquement modifiées et ensuite nourries avec du sucre de canne. Cette huile est fournie par Solazyme une entreprise de biologie de synthèse mais Ecover prétend qu'elle est « naturelle » et constituerait même une alternative durable et écologique à l'huile de palme. Une aberration.

La bio-économie à la relance

Les problèmes révélés par le *New York Times* font écho à la question pour les des OGM « conventionnels », il y a 25 ans : les États financent souvent massivement des recherches en biologie de synthèse, dont ils espèrent qu'elles vont relancer l'économie, vers une nouvelle « bio-économie » parée de toutes les qualités. Rien ne doit s'opposer à ce développement qui se fait dans le plus grand laxisme : les intérêts financiers des firmes passent avant la protection des salariés, des consommateurs et de l'environnement. Aucune étude de risque digne de ce nom n'est menée. De toute façon, notre connaissance du fonctionnement des



© Knowtix sous licence creative commons

gènes, de leurs interactions – entre eux et avec leur environnement – reste tellement lacunaire qu'elle ne nous permet pas de prévoir les conséquences d'un ADN synthétique sur la santé d'un organisme ou sur l'écosystème dans lequel ce dernier vit.

Autre problème tout aussi grave, ensuite, c'est la définition même de ce qui est « naturel » qui est remise en question. Si des firmes comme Ecover parviennent à faire passer pour « naturels », des produits obtenus par biologie de synthèse, ces produits n'auront pas à être étiquetés et envahiront en masse notre vie quotidienne. Notre monde sera encore plus artificialisé pour fournir des produits... « naturels ».

Les Amis de la Terre demandent à Ecover de lever toute ambiguïté sur ses intentions et donc :

- de s'engager publiquement à ne pas utiliser dans ses produits, des ingrédients obtenus par biologie de synthèse ou génie génétique ;
- de reconnaître que les adjectifs « naturel », « vert », « écologique » et « durable » ne peuvent s'appliquer ni aux produits de la biologie de synthèse, ni à aucun OGM.

Les citoyens doivent se joindre à nous pour demander à la Convention sur la Biodiversité et aux gouvernements nationaux de mettre en place un moratoire sur l'utilisation commerciale et la dissémination dans l'environnement d'organismes synthétiquement modifiés, jusqu'à ce que les « principes à appliquer pour la surveillance de la biologie de synthèse » aient été pleinement

intégrés, tant dans les réglementations internationales, fédérales, nationales et locales que dans les pratiques de la recherche et de l'industrie.

> **CHRISTIAN BERDOT**
Co-référent sur les OGM

Signez et relayez la cyberaction :

Ecover doit renoncer à toute utilisation de produits obtenus par biologie de synthèse !

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/ecover-renoncer-utilisation-produit-800.html>

1/ « Les principes à appliquer pour la surveillance de la biologie de synthèse » :

http://libcloud.s3.amazonaws.com/93/57/d/2288/1/Les_Principes_a_Appliquer_pour_la_Surveillance_de_la_Biologie_de_Synthese.pdf

Prix Pinocchio

L'appel à vote ouvert le 9 octobre !

A vos agendas, les Amis de la Terre, en partenariat avec Peuples Solidaires et le CRID, et avec le soutien de Basta ! de l'Observatoire des multinationales et la Radio Mundo Real, lancent l'édition 2014 des Prix Pinocchio ce **jeudi 9 octobre !**

Venez découvrir en ligne sur www.prix-pinocchio.org les entreprises nominées et les cas scandaleux mis en lumière par les Amis de la Terre et leurs partenaires. Le vote sera ouvert jusqu'au **17 novembre midi**, veille de la remise publique des Prix qui aura lieu à Paris, le 18 novembre.

Les Prix Pinocchio ont pour but d'illustrer et de dénoncer les impacts négatifs de certaines entreprises multinationales, en totale contradiction avec le concept de développement durable qu'elles utilisent abondamment. En 2013, les Prix Pinocchio ont « récompensé » Veolia, Auchan et Areva.

Participez à la mobilisation : nous invitons les adhérents et les groupes locaux qui souhaitent s'impliquer dans le relais des Prix Pinocchio, à contacter Irène Estevens, chargée de la mobilisation – merci à tous ! irene.estevens@amisdelaterre.org / 09 72 43 92 63

Action d'un collectif d'associations dont les Amis de la Terre Paris et Vélorution pour dénoncer l'inaction des pouvoirs publics dans la lutte contre la pollution de l'air, juin 2013, Paris (voir article page 13).



Réagir à l'inaction des pouvoirs publics

La pollution de l'air est partout, la plupart des régions françaises sont frappées. Mais elle reste presque invisible des citoyens, encore trop peu informés des mesures à prendre pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Et pourtant, en juin 2012, l'OMS classait les particules fines du diesel comme cancérigène certain. Un an plus tard, c'est « l'air extérieur » qui accède à cette sinistre catégorie. Le bilan sanitaire dressé dans ce dossier est sans appel.

Les pouvoirs publics ne peuvent pas se cacher, ils sont tout à fait au courant. Mais, au pays du diesel roi, ils refusent de s'attaquer à la voiture et préfèrent soutenir les constructeurs français, spécialistes du... diesel. Au pays des rois du BTP, quand ils envisagent une alternative à la route, plutôt que d'optimiser les voies ferrées existantes ils préfèrent imposer un grand projet. Et de pousser coûte que coûte le Lyon-Turin...

La justice s'en mêle

Face à l'incurie des pouvoirs publics, lassés et exaspérés, institutions et citoyens saisissent les tribunaux. Ce n'est pas de gaieté de cœur, les procédures sont longues, compliquées et incertaines. Mais il semble bien que ce soit la seule façon de se faire entendre.

Ainsi, en mai 2011, l'Europe a assigné la France devant la Cour de Justice de l'Union européenne pour non-respect des valeurs limite relatives aux particules fines, valeurs pourtant nettement moins strictes que celles recommandées par l'OMS... Les critiques de l'Europe sont sérieuses et fondées et en mai 2012 la commission des finances du Sénat a dû admettre qu'une condamnation de la France est « certaine ».

Les Amis de la Terre aussi s'engagent dans cette voie. En Savoie, une plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui a été déposée. A Paris, c'est la préfecture qui est poursuivie pour son inaction et la vacuité du plan d'action qu'elle propose.

> LES AMIS DE LA TERRE PARIS

Une décennie de combat juridique contre la pollution de l'air à Paris

L'importante pollution atmosphérique parisienne est bien connue. Mais les recours juridiques que mènent les Amis de la Terre Paris, le sont beaucoup moins. Retour sur 10 ans de lutte, de jugements pour le moins surprenants et de petites avancées.

Face aux enjeux sanitaires et écologiques de la pollution atmosphérique, l'Union européenne a élaboré en 1996 une législation sur la qualité de l'air. Celle-ci doit permettre d'assurer aux européens un « air pur », comme l'indique son nom, ou tout au moins un air nettement moins pollué qu'il ne l'est aujourd'hui. Pour cela, elle impose aux États membres de mesurer la concentration d'une série de polluants dans l'air, fixe des valeurs limite à respecter et propose des outils pour abaisser les concentrations dans les zones en infraction.

Parmi ces outils, certains sont optionnels, comme les « zones basses émissions » dans lesquelles le trafic des véhicules les plus polluants est limité. L'Europe impose néanmoins une mesure essentielle : pour toutes les zones en infraction, les pouvoirs publics doivent établir des plans de protection de l'atmosphère (PPA) prévoyant une série de mesures visant à réduire la pollution pour respecter les valeurs limite.

La plupart des Français soumis à la pollution

De Lille à Marseille, en passant par Paris, Lyon ou la Vallée de l'Arve, 36 zones sont en infraction... Mais, dans les zones urbaines les plus polluées, la mise en place de zones basses émissions, la mesure jugée la plus efficace par les experts, a toujours été repoussée. Et pourtant, la plupart de nos voisins l'ont instaurée dans quelques 200 villes européennes. Bien sûr, il est indispensable, de prendre des mesures pour aider les ménages les plus modestes impactés par les limitations de circulation.

Des solutions existent, il s'agit bien d'un choix politique. Mais au pays du diesel roi, c'est tout le contraire qui a été fait avec notamment le bonus-malus, dont on mesure aujourd'hui l'impact catastrophique en termes de diésélisation du parc automobile. Triste exception française.

Un plan largement insuffisant...

En 2005, Les Amis de la Terre Paris décident de s'impliquer dans l'application de la réglementation. A cette époque, la préfecture élabore le PPA francilien, l'Île-de-France étant très largement en infraction avec la législation européenne concernant les particules fines et le dioxyde d'azote. Le plan publié l'année suivante manque clairement d'ambition. Alors que le non-respect de la réglementation concerne quasi exclusivement les contrôles à proximité des axes de circulation, aucune



mesure sérieuse en faveur la diminution du trafic n'est prise. Nous avons pourtant identifié et dénoncé ce problème.

Face au manque de concertation et d'écoute de nos demandes et propositions, un recours en annulation est introduit devant le Conseil d'Etat. Ce dernier rejette la requête et explique qu'il n'est pas convaincu de l'inefficacité des 16 mesures du plan (!). Le plan n'est donc pas « entaché d'erreur manifeste d'appréciation ». Sans surprise, l'avenir a malheureusement donné raison aux Amis de la Terre puisque la pollution persiste.

En revanche, l'arrêt fait jurisprudence : contrairement à ce que soutenait l'administration, le PPA est composé de mesures contraignantes « qui s'imposent aux autorités administratives (...) en vue d'atteindre les objectifs qu'il fixe dans le respect d'un calendrier donné ».

L'adoption du PPA et son application sont donc bel et bien obligatoires.

...et même pas appliqué !

En 2010, nous demandons donc aux préfets de faire appliquer le plan francilien et de prendre les mesures prévues. Privilégiant manifestement d'autres priorités, il n'a pas cru devoir ne serait-ce que répondre à ces demandes...

Face à cette « carence » de l'Etat, nous finissons par saisir le tribunal administratif en août 2010 afin qu'il impose au préfet d'appliquer le PPA pour revenir sous les valeurs limite. Tout comme la Commission européenne qui a fini par assigner la France devant la Cour de justice de l'Union pour non-respect des valeurs limite pour les particules fines, nous demandons le respect de ces valeurs ...



Cette fois, le tribunal reconnaît bien que l'exécutif européen partage notre constat, mais il juge que notre association « n'est pas fondée » à demander le respect des valeurs à Paris. En outre, il a considéré que nous n'avions pas démontré que les mesures du plan étaient insuffisamment mises en œuvre.

Circulez, il n'y a pas péril grave

Lors de l'appel du jugement, lancé en janvier 2011, la préfecture a argumenté qu'elle n'était pas tenue à une obligation de résultat concernant les valeurs limite mais à une seule obligation de moyen. La Cour administrative d'appel a suivi cet argument et rejeté notre requête en avril 2013.

De plus, elle a rejeté les nombreuses études sanitaires que nous avons versées au dossier, en considérant qu'elles

n'étaient pas suffisamment précises concernant la région Ile-de-France pour établir que les autorités n'ont pas rempli leurs obligations légales en s'abstenant de prendre les mesures indispensables pour faire cesser un péril grave.

L'arrêt de la Cour administrative d'appel s'inscrit ainsi en totale contradiction avec la condamnation par la Cour de Justice de l'Union européenne de trois pays européens (la Suède, l'Italie et le Portugal) pour non-respect des valeurs limite d'émission des particules fines en 2011 et 2012, ainsi que celle de la France et d'autres pays membres de l'Union européenne à venir. Nous avons donc décidé de nous pourvoir en cassation en saisissant le Conseil d'Etat. Pour l'instant, le pourvoi a passé le « filtre », alors que 80 % sont rejetés avant d'être instruits.

Enfin des preuves suffisantes ?

Parallèlement, le PPA d'Ile-de-France est révisé et la nouvelle mouture est publiée en mars 2013. Là encore, sans grande surprise, notre participation active à son élaboration et nos remarques lors de la consultation publique n'a pas été suivie d'effet. Nous lançons donc un nouveau recours.

Mais cette fois-ci, nous entendons bien apporter les preuves satisfaisantes de l'inefficacité du plan. Airparif, l'association agréée de surveillance de la pollution de l'air en Ile-de-France, a passé au crible le PPA. La conclusion est sans appel : en 2020 plusieurs centaines de milliers de Franciliens seront encore concernés par des dépassements de valeurs limite en particules et en dioxyde d'azote. Pire, ce résultat calamiteux est obtenu en partant d'« hypothèses volontaristes ». En effet, il repose sur l'hypothèse que Paris et quelques communes créent une zone basses émissions, comme elle prétendent alors vouloir le faire. Option aujourd'hui abandonnée.

Cette étude a un dernier mérite. Elle montre la voie à suivre pour atteindre une meilleure qualité de l'air en soulignant l'effort qui doit être consacré à la réduction du trafic et un abandon progressif du diesel. Si l'on veut vraiment respirer un "air pur" en ville, une telle révision de la politique des déplacements accompagnée d'une refonte de l'organisation urbaine nous paraît urgente.

> LOUIS COFFLARD ET LES AMIS DE LA TERRE • PARIS

La situation critique des particules fines

La dernière mouture de la législation européenne, la directive de 2008 relative à la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe, fixe les valeurs limite de concentration de polluants à ne pas dépasser, selon des valeurs journalières et annuelles.

Par exemple, la concentration des particules fines d'un diamètre de 10 microns (PM₁₀) dans l'air ne doit pas dépasser plus de 35 fois par an le seuil de 50 microgrammes par m³ (µg/m³) d'air ni une valeur moyenne annuelle de 40 µg/m³.

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2008 à l'initiative des Amis de la Terre Paris, les pouvoirs publics sont tenus d'établir des plans de protection de l'atmosphère (PPA). Adoptés par les préfets, les mesures qui y figurent et qui peuvent être prises pour son application s'imposent à tous.

Aujourd'hui, les valeurs limite d'émission des particules fines ne sont pas respectées dans la plupart des agglomérations françaises. La Commission européenne a donc assigné la France devant la Cour de Justice de l'Union européenne en mai 2011.

La France risque, dans un premier temps, une condamnation « en manquement », c'est-à-dire la simple constatation de l'infraction. Si la situation ne s'améliore pas rapidement, une seconde condamnation serait prononcée, assortie d'une très lourde pénalité financière : une amende de plusieurs dizaines de millions d'euros, assortie d'amendes mensuelles jusqu'au respect des valeurs limite.

Transports

Annecy : l'air pur de nos montagnes ?

Deux villes de Haute-Savoie comptent parmi les trois villes françaises les plus polluées. La politique des transports qui y est menée en est clairement une cause majeure.

La nouvelle en mai dernier a fait l'effet d'une douche froide : l'OMS classait Annecy en deuxième position parmi les villes les plus polluées aux particules fines juste après Douai (Nord) et devant Annemasse, autre ville de Haute-Savoie. Et oui ! La cité dotée du lac le plus pur d'Europe, et qui accueille deux millions de touristes par an venus respirer le grand air de la montagne tromperait-elle son monde ?

En réalité la nouvelle n'a pas étonné les habitants puisqu'on savait déjà par les mesures de « Air Rhône-Alpes » que la qualité de l'air respiré à Annecy est « médiocre » à « mauvaise » presque trois jours sur 10. Et en mars dernier les premières journées de chaleur étaient accompagnées d'un brouillard jaunâtre qui faisaient presque regretter la pluie ! La réaction immédiate du maire de la ville associée au préfet du département a minimisé aussitôt l'impact de cette nouvelle en critiquant la méthode de mesure dans un premier temps et en rejetant la responsabilité sur les citoyens eux-mêmes dans un second en clamant haut et fort que plus de 40 % des rejets de particules fines provenaient du chauffage individuel. Certes, mais la politique des transports menée dans le bassin annécien par les élus locaux est responsable



d'une part importante de la dégradation constatée.

Des causes anciennes

Les problèmes liés aux transports sont pourtant fort anciens avec le recours quasi-systématique au tout moteur (voitures, cars, camions). Dans les années 1990 par exemple, le choix a été délibérément fait de privilégier l'autoroute au détriment du chemin de fer pour relier Annecy au nord du département où les migrations pendulaires frontalières sont en augmentation constante.

Aujourd'hui seulement 1% des déplacements dans le département sont effectués par train.

Par ailleurs la pression immobilière est telle dans le bassin annécien que de plus en plus de gens qui y travaillent sont obligés

d'habiter de plus en plus loin renforçant l'usage de la voiture puisqu'aucun transport en commun efficace n'a encore vu le jour.

Des solutions envisagées

La majorité des élus estime que la solution est la mise en place d'un bus à « haut niveau de service » et la création d'un tunnel routier sous le Semnoz (montagne qui borde le lac). Pour eux, le tunnel réduira la pollution de l'air en fluidifiant la circulation. Mais on sait bien que ce type d'infrastructure entraîne systématiquement une augmentation du trafic et donc la pollution de l'air !

Les associations environnementales dont les Amis de la Terre 74 ont pour leur part déjà organisé deux forums des Transports auxquels ont participé des porteurs de projets innovants comme le transport par câble ou un monorail autour du lac. Mais aucune de ces solutions ne semble intéresser les responsables locaux jusqu'à maintenant.

Espérons que la tenue d'un Grenelle des Transports souhaité par l'opposition écologiste et la venue du Tour tandem d'Alternatiba en juillet 2015 à Annecy permettront d'avancer la réflexion collective et de mettre en place des solutions efficaces.

> LES AMIS DE LA TERRE HAUTE-SAVOIE

La vélorution pour défendre la place du vélo dans la ville

Avec le culte de la voiture en ville, le vélo peine encore à trouver sa place.

Des vélorutions - ou « masses critiques » - sont organisées dans de nombreuses villes du monde en réaction à cet état de fait pour se réapproprier la route et devenir le trafic majoritaire le temps d'une manifestation. Leur but : dénoncer la nuisance majeure que constitue la voiture et les conséquences climaticides et sanitaires des politiques de transports urbains actuelles et défendre le rôle du vélo. « Sans moteur, c'est le bonheur ! », des milliers de vélorutionnaires expriment ainsi leur souhait de voir une ville différente, plus apaisée, moins polluée, et surtout plus respectueuse de tous. Lorelei, qui a participé ce lundi 22 septembre 2014 à la masse critique organisée place de l'Etoile à Paris explique : « Si des efforts sont faits pour développer quelques pistes cyclables, l'emprise de la voiture et des motos confisque encore aux piétons et aux cyclistes l'espace suffisant pour se déplacer en toute sécurité. Pour mettre de nouvelles personnes en selle, il faut diminuer et apaiser la circulation automobile en ville. »



La vélorution à Paris, le 22 septembre 2014.

Une manifestation qui ne s'est pas déroulée sans heurts, des cars de CRS ayant escorté et interpellé les cyclistes pour relever leurs identités... A l'occasion de l'ancienne « journée sans voiture » et

alors qu'un pic de pollution a été signalé, le message des pouvoirs publics semble clair : circulez, y'a rien à voir !

> CAROLINE PRAK

Particules fines, menace sur la santé

La pollution de l'air est devenue aujourd'hui une des principales menaces qui pèse sur notre santé. Désastreuse pour notre santé respiratoire, elle cause de nombreuses pathologies du fait des particules fines notamment.

En octobre de l'an dernier, le Centre international de Recherche sur le cancer (CIRC), l'agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a classé la pollution de l'air comme cancérigène certain chez l'homme.

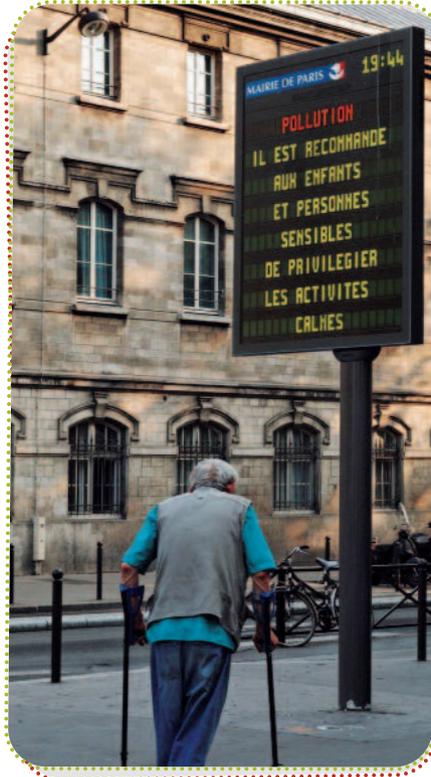
Depuis, cette dernière institution a produit, au début de cette année, un rapport très impressionnant indiquant que 7 millions de personnes sur la planète décédaient chaque année du fait de la pollution de l'air (soit 1 décès sur 8 !). Le Dr Maria Neira, directrice du département OMS Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé indiquait d'ailleurs : « *Peu de risques ont un impact supérieur sur la santé mondiale à l'heure actuelle* ».

Si l'essentiel de ces décès surviennent dans les pays en voie de développement, en France, ses effets sont déjà considérables. Ainsi, dans notre pays, rien que pour les particules fines (PM_{2,5} et PM₁₀) 41 000 décès surviendraient prématurément chaque année...

Bien sûr, ces morts ne sont pas identifiables individuellement, il s'agit de statistiques... De ce fait, ces décès de maladies cardio-vasculaires ou respiratoires sont « noyés » dans le flot de la mortalité... Les chiffres en deviennent presque « acceptables ». Pourtant, ces 41 000 morts sur les 530 000 décès annuels, cela n'ont rien de secondaires : 1 décès sur 13 ! Comparativement, les accidents de la route provoquent 10 fois moins de morts.

Asthme, cancer, diabète, etc.

Dans un monde qui considère l'économie en premier lieu, il serait bon de citer le coût considérable de la pollution de l'air sur notre système de soin. Ce coût a été



© Frédéric Dint

évalué de 0,7 à 1,7 milliard d'euros par an ! (selon un document d'octobre 2013 du Commissariat général au développement durable). Les maladies incriminées dans cette somme sont principalement l'asthme mais aussi les bronchites aiguës, les bronchites chroniques, et les broncho-pneumopathies chroniques obstructives.

Pour autant, on oublierait presque qu'au-delà de ce bilan désastreux sur notre santé respiratoire, la pollution de l'air

favorise aussi de nombreuses autres maladies.

Ainsi, les particules fines largement émises par nos véhicules diesel (mais aussi par l'industrie, les cheminées à foyer ouverts ou l'agriculture) sont si petites qu'elles peuvent, au niveau de nos alvéoles pulmonaires (tout au fond de l'appareil respiratoire), passer dans le système sanguin et de là rejoindre tous les organes.

Ces particules, classées cancérigènes, sont aujourd'hui connues ou soupçonnées de favoriser un grand nombre de pathologies : en épaississant la paroi artérielle, elles sont fortement soupçonnées de favoriser des accidents vasculaires cérébraux, elles favoriseraient aussi l'apparition du diabète de l'adulte. Chez les nouveaux nés, elles seraient responsables d'une diminution du poids de naissance, voire même d'autisme...

Une politique ambitieuse de réduction de ces émissions polluantes est urgente sur un plan international comme national : rappelons que nous avons eu des épisodes très préoccupants de pollution de l'air au début de cette année dans de nombreuses régions françaises.

Cette politique ambitieuse permettrait de favoriser les déplacements doux, l'activité physique (et les très nombreux bénéfices pour la santé qui y sont associés), de réduire notre dépendance aux énergies fossiles (et de pacifier ainsi les relations internationales !) et enfin de réduire dans le même temps nos émissions de CO₂ et donc de protéger notre climat... Motivant !

> PHILIPPE PERRIN
www.ecoinfirmier.com

Paris

Lâcher de particules fines pour dire NON à la pollution de l'air

Le 1^{er} juin 2013, les Amis de la Terre Paris ont organisé sur l'île de la Cité, avec Vélorution, le Collectif des médecins Parisiens, Mieux se déplacer à Bicyclette (MDB) l'Association des victimes de la pollution de l'air de la vallée d'Arve (AVPAVA), un rassemblement de protestation pour dénoncer l'inaction des pouvoirs publics dans la lutte contre la pollution de l'air. Le collectif d'associations demandait au Préfet de police d'agir sans délai en commençant par la réduction de la circulation automobile. Mais d'autres

mesures non exhaustives que le Préfet de police peut prendre sans attendre :

- interdire la circulation des véhicules légers diesel dans Paris de 7h à 22h du lundi au vendredi ;
- interdire la circulation des véhicules les plus puissants (émissions de 170g de CO₂/Km)
- interdire le trafic de transit des camions sur le périphérique et dans Paris, et imposer un contournement permanent de l'agglomération pour tout le trafic PL de transit.

Il est urgent d'agir, c'est la santé de 10 millions de Franciliens qui est en jeu, et plus encore celle des 2,5 millions de parisiens, qui sont les plus exposés et souffrent le plus de cette pollution.

Pour en savoir plus sur cette action, rendez-vous sur :

<http://www.amisdelaterre.org/Lacher-de-particules-fines-pour.html>

Infrastructures

Dans les Alpes, la lutte contre la pollution a un train de retard

Les Amis de la Terre Savoie se mobilisent contre la pollution de l'air en portant plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui.

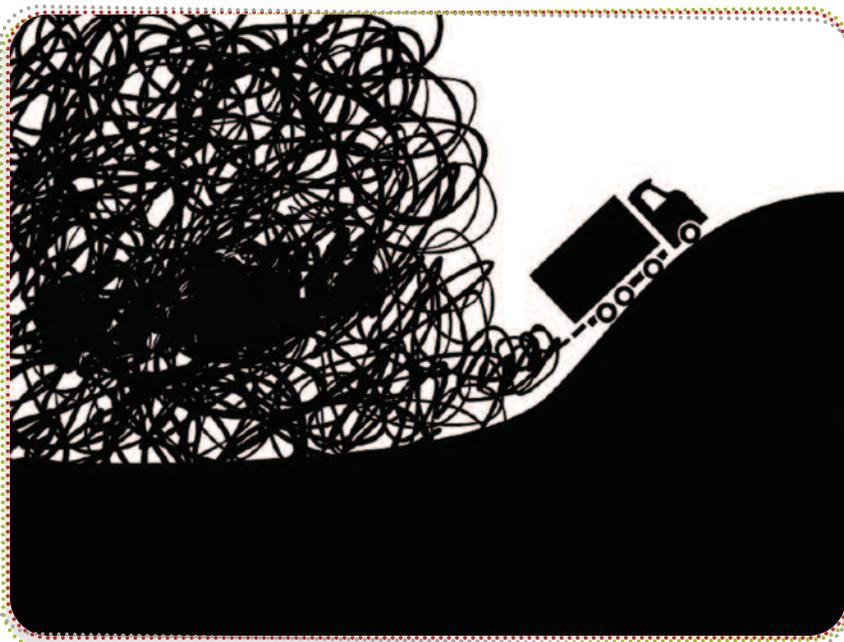
Une partie importante de la pollution de l'air dans nos est due à la circulation automobile et surtout des camions via les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus. Alors que nos voisins suisses ont depuis longtemps mis en place des mesures pour mettre les poids lourds sur les trains, en France, on a toujours un, et mêmes plusieurs, trains de retard...

Le groupe local des Amis de la Terre en Savoie est mobilisé contre la pollution de l'air. Il réfléchit et met en place la réalisation d'une saynète sur ce thème et a, par exemple, dernièrement répondu au projet d'arrêt inter-préfectoral, portant organisation de la coordination routière lors des pics de pollution dans les bassins d'air « Vallée de l'Arve », « Vallée Maurienne et Tarentaise » et « Zone urbaine des Pays de Savoie ».

Il fait aussi partie de la coordination des opposants au Lyon-Turin qui réclame le report des camions qui circulent sur la route sur la ligne ferroviaire existante largement sous-utilisée (moins de 20 % de sa capacité !) et s'oppose au grand projet inutile d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin (estimation à 25 milliards d'euros !).

Plaintes contre X

C'est sous l'impulsion de Daniel Ibanez et de la coordination qu'a été initié, dans la région, le dépôt de plaintes contre X pour mise en danger de la vie d'autrui... Une plainte prise au sérieux car la brigade de recherches de la gendarmerie a auditionné plusieurs personnes et « *si le préfet ne fait rien, nous nous constituerons partie civile* » révèle Daniel Ibanez de la coordination.



« Si le préfet ne fait rien, nous nous constituerons partie civile. »

> Daniel Ibanez

La plainte a déjà été signée par de nombreux élus, locaux, régionaux, nationaux et européens et par des habitants des vallées alpines en France et en Italie. Après une première série de plaintes déposées en septembre 2013 (dont celle des Amis de la Terre Savoie) et en mai 2014, de nouvelles plaintes ont été déposées au Procureur de la République de Chambéry en août 2014. Celles-ci reposent sur le constat de la surexposition des personnes aux émissions des moteurs diesel (classées responsables des cancers du poumons depuis le 12/06/2012 par l'OMS et le CIRC). La surexposition est consécutive à la non-utilisation de la ligne ferroviaire existante entre Dijon, Ambérieu, Chambéry, St Jean de Maurienne et Modane (Italie).

Car dans la région, la route est reine : ouverture de la nouvelle galerie de sécurité du tunnel du Fréjus à la circulation routière, diminution des tarifs pour les camions au Fréjus et au Mont-Blanc, alignement des tarifs des camions les plus polluants sur ceux les moins polluants, abandon de l'éco-taxe ou « taxe poids lourds », soutien à l'augmentation des capacités autoroutières avec pour projet de développer le

nœud autoroutier de Chambéry et de créer des troisièmes voies de circulations...

La conséquence directe de ces cadeaux faits au secteur routier est la surexposition des populations de Savoie et de Haute-Savoie aux risques d'apparition du cancer du poumon et d'affections respiratoires et cardiaques.

Comme pour les dossiers de l'amiante et du sang contaminé, ces actes de procédure judiciaire resteront et les responsables de ces situations devront bien, un jour ou l'autre, en répondre.

Les solutions sont

ailleurs...

Pour diminuer, les pollutions et la « mise en danger de la santé d'autrui » dans les vallées savoyardes, les Amis de la Terre Savoie proposent des solutions :

- Interdire la circulation des camions « Euro 1 et 2 » et le transport de marchandises dangereuses – engagement pris lors de l'accord franco-italien du 30 janvier 2012 – en les reportant sur le rail, et non pas en les déplaçant du Mont-Blanc vers le Fréjus...
- Mettre en place, dès maintenant, sur la ligne existante qui le permet, le report des marchandises de la route vers le rail en aménageant la base de chargement prévue à Ambérieu, et moderniser les lignes voyageurs existantes (notamment le doublement de voies, entre St André-le-Gaz et Chambéry, et entre Aix-les-Bains et Annecy).

> STÉPHANE CHAMPAVERT
Les Amis de la Terre Savoie

En savoir plus :

<http://www.amisdelaterre.org/Plainte-contre-X-pour.html>

http://lyonturin.eu/documents/docs/piece_plainte_instruction/plaintemiseendangeracrobat.pdf

Merci à Patrick Bastien (vice-président des Amis de la Terre en Savoie) et Daniel Ibanez de la coordination des opposants au Lyon-Turin.

Amis de la Terre Jeunes Du 6 au 13 décembre : rendez-vous à Bruxelles pour préparer Paris 2015 !

Cette année, le camp d'été 2014 du réseau européen s'est déroulé en Bulgarie. Il a réuni 45 jeunes, de 16 pays européens, sur le thème de l'agriculture et la souveraineté alimentaire. Ces questions animent le deuxième grand atelier de travail du réseau, qui a publié un guide sur notre analyse de la situation en Europe et nos exigences en termes de politiques environnementales.

L'objectif de ces rencontres est aussi de partager des moments de convivialité. Ces moments sont essentiels au dynamisme de notre réseau. Se rencontrer physiquement permet de tisser des liens d'amitié durables entre nous, ce qui rend la communication en ligne toute l'année plus facile. Ce sont par exemple ces liens d'amitié qui permettent de faire remonter les luttes de terrain au niveau européen, pour une meilleure diffusion l'information. Grâce à eux, tout le réseau a pu faire remonter les images et témoi-



gnages pendant les inondations dévastatrices de cet hiver aux Balkans. Les désastres climatiques nous touchent plus quand nous avons des ami-e-s qui sont directement touché-e-s !

Envie de militer pour la justice climatique ?

L'événement «Lima in Brussels» est aussi en préparation. Du 6 au 13 décembre, il réunira des jeunes à Bruxelles pour suivre les négociations climatiques annuelles onusiennes – les «COP» – la dernière étape institutionnelle avant le sommet de Paris en 2015 !

Au programme : ateliers, formations, et actions militantes. Des membres du réseau seront également présent-e-s au Pérou sur le terrain pour nous tenir informé-e-s des avancées des négociations.

Notre valeur ajoutée lors de ces sommets : premièrement le dynamisme de notre réseau. A Varsovie nous étions le groupe jeune le plus actif sur place, nous organisons environ une action militante par jour. Ensuite, il s'agit de l'importance que nous attachons au concept de justice climatique : alors que de nombreux groupes jeunes perdent de vue l'importance de la justice sociale dans la question climatique, notre priorité est de mettre en lumière toute sa pertinence. La lutte contre la crise climatique est une lutte plus globale contre la domination Nord / Sud et contre la violence de la



Le dernier camp d'été des Jeunes Amis de la Terre Europe s'est tenu en août 2014 en Croatie autour des thèmes de l'agriculture et de l'alimentation.

domination économique néolibérale de façon plus générale.

C'est un moment crucial pour dynamiser et recruter des jeunes Français-es en préparation de la COP 21. Alors retenez ces dates sur vos agendas et plus d'informations suivront bientôt !

> CLÉMENCE HUTIN

Les Amis de la Terre France Jeunes

Négociations TAFTA-CETA : déjà une première victime !



Alors que les alertes et actions pour dénoncer les dangers du « TAFTA » se multiplient, ces négociations commerciales, ainsi que celles avec le Canada (« CETA »), affaiblissent d'ores et déjà la législation climatique européenne. C'est ce que révèle le rapport **Marchandages douteux**², publié par Les Amis de la Terre, Greenpeace, Sierra Club et Transport&Environnement : sous pression des lobbies pétroliers, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont ainsi réussi à reporter et potentiellement affaiblir la directive européenne sur la Qualité des carburants (FQD).

Malgré des démentis officiels, des demandes d'accès à l'information publique ont mis à jour des documents attestant de leurs efforts pour saper cette législation européenne clé, qui, si elle pouvait être appliquée, permettrait de freiner l'importation et donc la production de sources de carburants très polluantes telles que les sables bitumineux, aux impacts climatiques, sociaux et environnementaux dévastateurs³.

La FQD est sans doute la première politique européenne démantelée par TAFTA, avant même la conclusion d'un accord, et ne sera pas la dernière si on ne fait rien... Les Amis de la Terre appellent donc à se mobiliser lors de la journée internationale d'actions contre TAFTA, CETA et TISA, le 11 octobre 2014.

> JULIETTE RENAUD

Chargée de campagne sur les Industries extractives

1/ cf. dossier de **La Baleine** n°176

2/ Disponible ici : Les négociations TAFTA et CETA utilisées pour affaiblir la législation climatique européenne <http://www.amisdelaterre.org/Les-negociations-TAFTA-et-CETA.html>

3/ En savoir plus : Sables bitumineux : halte au pouvoir des lobbies ! <http://www.amisdelaterre.org/Sables-bitumineux-halte-au-pouvoir.html>

COIN des LIVRES



Pratiques

« Présent Simple », un film sur l'autonomie créatrice

En Belgique, les Amis de la Terre vont prochainement sortir un nouveau film sur la simplicité volontaire et l'autonomie créatrice. En effet, ils sont parvenus à récolter 7 000 g via la plate-forme de KissKissBankBank afin de finaliser un petit documentaire sur la vie en roulotte de deux anciens permanents de l'association.

Veronika et Marc se rencontrent sur leur lieu de travail aux Amis de la Terre. Lui est ancien forgeron et elle, formée en journalisme et philologie slave. Après plusieurs années de sensibilisation à l'écologie, ils décident tous les deux d'avancer un pas plus loin dans leur pro-



© Rino Noviello

d'existence prenant en compte les limites et les besoins de l'homme est totalement compatible avec ceux de la Nature. L'enjeu est donc d'apprendre à vivre beaucoup mieux avec beaucoup moins !

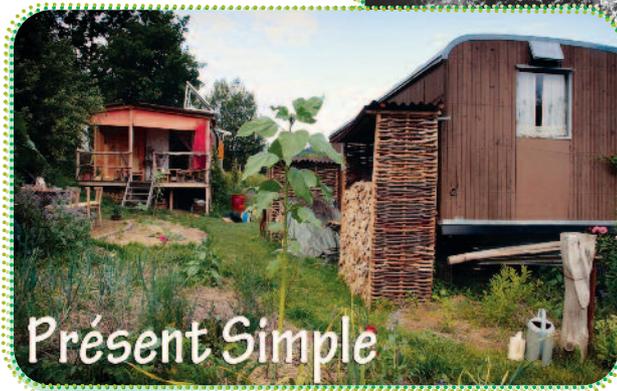
Un projet de vie à faire découvrir

Ce film présentant un choix de vie « radical » permettra ensuite une large diffusion des valeurs de la simplicité volontaire vers le public francophone, en Belgique (et ailleurs peut-être...). Cet exemple de vie risque fort d'interpeller, d'éveiller des émotions et de susciter des questionnements auprès des spectateurs. C'est pourquoi, pour chaque projection, nous prévoyons un moment d'échange entre Marc et le public. Nous ne voulons pas non plus présenter ce choix de vie comme la seule possibilité de vivre plus simplement. Il existe autant de formes de simplicité que d'êtres humains en chemin vers cette sobriété heureuse !

Pour célébrer la sortie de ce nouvel outil artistique de diffusion, une tournée avant-première du film s'organise en Belgique dans le courant du mois de décembre 2014. Encore un peu de patience et « Présent Simple » pourra alors aussi être vu dans l'hexagone si nos Amis français y voient un intérêt !

> ROBIN GUNS

Les Amis de la Terre Belgique
robin@amisdelaterre.be



images et témoignages de cette simplicité volontaire vécue avec passion au quotidien et souhaite les partager à travers le montage d'un documentaire. La qualité de cette matière première brute est une bonne base à la finalisa-

tion d'un film d'une cinquantaine de minutes. Ce film sera à l'image du choix de vie de Marc et Veronika : volontairement simple et simplement volontaire. Le film permettra aux spectateurs de partir à la rencontre de ce couple attachant, qui a mis tout en œuvre pour trouver sa liberté et son autonomie créatrice. Nous découvrirons leur lieu de vie, leurs témoignages, leurs difficultés et leurs joies ainsi que leurs solutions concrètes du quotidien. Pour eux deux, et pour les Amis de la Terre, il est urgent de révéler qu'un mode

jet de vie : appliquer en profondeur les valeurs de la simplicité volontaire, réduire leurs besoins matériels et gagner en autonomie, au plus près de la nature. Ils optent pour la vie en roulotte sur un terrain en Tchéquie ! Cette aventure débute en janvier 2012... A l'été 2013, Rino Noviello (photographe et réalisateur engagé dans des initiatives citoyennes, membre des Amis de la Terre) les rejoint dans leur coin de paradis pour partager avec eux leur mode de vie, l'espace de quelques jours. Il ramène en Belgique des

On aime !

Altermondes, le média citoyen qui se réinvente

Vous connaissez peut-être déjà *Altermondes*, un média citoyen qui, à travers une revue trimestrielle et un site internet, s'intéresse aux problématiques internationales sous l'angle de la solidarité, du développement durable, des droits humains, de l'environnement... Pour porter un autre regard sur le monde, *Altermondes* donne la parole aux acteurs qui, chaque jour, agissent sur le terrain, pour construire un monde plus juste. Le 18 septembre 2014, *Altermondes* lance la nouvelle formule de sa revue trimestrielle en kiosque, pour la première fois

depuis son existence et son site internet d'information. Les Amis de la Terre soutiennent ce projet et vous invitent à en faire de même ! Rendez-vous en kiosque ou en ligne sur www.altermondes.org pour découvrir le nouvel *Altermondes*, parce que « nous lire, c'est déjà agir ».

www.altermondes.org/

« *Altermondes* veut donner la parole à celles et ceux que l'on n'entend pas. »

> David Eloy,
rédacteur en chef d'*Altermondes*

